

Référentiel d'évaluation

de l'option de base groupée (O.B.G.)

Intitulé du profil de formation (section)

OUVRIER QUALIFIE CONSTRUCTION GROS OEUVRE (CGO)

Code: 3302

P

5^{ème} – 6^{ème}

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission : 28 février 2013

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur : 30 avril 2013

Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

1. Organiser

- a. Le schéma de passation des épreuves de qualification (www.cpeons.be) est d'application.
- b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
- c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
- d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
- e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

2. Enseigner

- a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).

En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:

- de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
- du tableau de concertation pour la planification des ressources,
- de la concertation de l'équipe pédagogique,
- des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).

Le tableau de concertation pour la planification des ressources répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimiser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.

- b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre.
Lorsque des événements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

3. Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)

- a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
- b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
- c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
- d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
- e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

4. Evaluer les ressources

- a. Les ressources sont :
 - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître – définir – décrire – expliquer –
 - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – ...
 - les attitudes.

- b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
- c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
- d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégalement.
- e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

- a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
- b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégalement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
- c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
- d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
- e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

6. Remédier

- a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
- b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

7. Communiquer

- a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas « Mon dossier d'apprentissage » proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
- b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
- c. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.

Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section. Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.

Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe. Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.

Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.

Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5^{ème} année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5^{ème} année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

3. Stages (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.

Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégalement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Cependant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la grille d'évaluation du référentiel.

4. Barème (EAC)

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.

Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.

Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

5. Pondération (EAC)

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

6. Cours de la formation commune (FC)

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.

Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.

Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.

Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

7. Encadrement de l'épreuve EAC

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).

La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scénarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

9. Culture scolaire

Elèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.

Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

10. Recommandations particulières de la commission

La commission recommande de respecter la planification des épreuves telle que proposée car celle-ci reflète la progression logique des apprentissages.

Evaluation de l'option de base groupée

3^{ème} degré : 5^{ème} – 6^{ème}

Section (PF) : code : 3302

Intitulé : Ouvrier qualifié Construction Gros Œuvre

Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EACi 1		Implanter et exécuter des maçonneries enterrées avec dispositif d'évacuation des eaux usées et de ventilation.
EACi 2		Implanter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie.
EAC 1	X	Implanter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie sur fondations et aménagement d'abords.
EAC 2	X	Implanter et exécuter, selon le plan et le bordereau, le coffrage et le ferrailage d'un arrière linteau intégré dans une maçonnerie.
EAC 3	X	Implanter et exécuter, selon le plan, un conduit intégré dans un pignon.
EAC 4	X	Implanter et exécuter une maçonnerie composite en élévation avec baie sur fondations avec retour en angle droit et simulation d'un vide technique.

Planification des épreuves (organigramme)

	Période 1	Période 2	Période 3
5 ^{ème}	EACi 1	EACi 2	EAC 1
6 ^{ème}	EAC 2	EAC 3	EAC 4

(*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(**) **EAC** = ensemble articulé de compétences
EACi = EAC intermédiaire

Section : **Ouvrier qualifié CGO**

TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes)

Tableau fourni à titre indicatif dans le but de faciliter la concertation pour la planification

Cours de l'OBG (et cours de la formation commune, s'il y a lieu)					
EAC :	Période	Technologie	Dessin Technique	TP	Cours de Math
EACi 1	1	<ul style="list-style-type: none"> • Règles, réglementations, normes / • Connaissance des matériaux / • Outillages / • Terminologie en rapport avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les fondations ➤ le terrassement ➤ l'étanchéité ➤ l'égouttage ➤ la ventilation ➤ les bétons 	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation • Métré • Croquis • Détails de maçonneries enterrées • Plan de réseaux et d'égouttage 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité et à l'hygiène et à l'ergonomie • Participer à l'installation de chantier • Participer à l'organisation du poste de travail • Réaliser des égouttages, des réseaux d'évacuation des eaux • Exécuter des maçonneries • Exécuter des travaux d'étanchéité • Jointoyer • Assurer la qualité • Manipuler et entretenir l'outillage • Gérer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Règle de 3 • Système métrique

Référentiel d'évaluation des compétences

PF : 3302

EACi 2	2	<ul style="list-style-type: none"> • Règles, réglementations, normes / • Connaissance des matériaux / • Outillages / • Terminologie en rapport avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les ouvertures (baies) ➤ les linteaux préfabriqués ➤ les fonctions d'un mur creux ➤ les seuils ➤ les linteaux de parement ➤ l'étanchéité 	<ul style="list-style-type: none"> • Différentes vues d'un mur creux avec baie • Traçage de voûtes plates • Traçage de linteaux • Métré 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité et à l'hygiène • Participer à l'installation de chantier • Participer à l'organisation du poste de travail • Exécuter des maçonneries • Poser des éléments préfabriqués • Exécuter des travaux d'étanchéité • Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres • Jointoyer • Assurer la qualité • Gérer les déchets • Préparer les matériaux 	
EAC 1	3	<ul style="list-style-type: none"> • Règles, réglementations, normes / • Connaissance des matériaux / • Outillages / • Terminologie en rapport avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les fondations ➤ le pavage ➤ la maçonnerie armée ➤ le joint de dilatation et de tassement 	<ul style="list-style-type: none"> • Métré • Détails d'aménagement d'abords 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité et à l'hygiène • Participer à l'installation de chantier • Participer à l'organisation du poste de travail • Exécuter les fondations superficielles • Exécuter des maçonneries • Poser des éléments préfabriqués • Aménager les abords extérieurs • Exécuter des travaux d'étanchéité • Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres • Jointoyer • Assurer la qualité 	
EAC 2	4	<ul style="list-style-type: none"> • Règles, réglementations, normes / • Connaissance des matériaux / • Outillages / • Terminologie en rapport avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ le béton armé ➤ le ferrailage ➤ le coffrage ➤ le bétonnage 	<ul style="list-style-type: none"> • Métré • Lecture de plans de ferrailage • Lecture de plans de coffrage • Bordereaux • Coupe verticale d'un mur avec coffrage et ferrailage d'un arrière linteau 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité et à l'hygiène • Participer à l'installation de chantier • Participer à l'organisation du poste de travail • Exécuter des maçonneries • Poser des éléments préfabriqués • Exécuter des travaux d'étanchéité • Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres 	

				<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser et placer des étaielements • Coffrer • Ferrailer • Bétonner • Jointoyer • Assurer la qualité 	
EAC 3	5	<ul style="list-style-type: none"> • Règles, réglementations, normes / • Connaissance des matériaux / • Outillages / • Terminologie en rapport avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les différents conduits ➤ l'isolation thermique ➤ le calcul d'angles ➤ l'étanchéité des conduits 	<ul style="list-style-type: none"> • Traçage d'angles • Métré • Différentes vues d'un conduit intégré dans un pignon 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité et à l'hygiène • Participer à l'installation de chantier • Participer à l'organisation du poste de travail • Exécuter des maçonneries • Poser des éléments préfabriqués • Exécuter des travaux d'isolation thermique • Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres • Utiliser et placer des étaielements • Réaliser des gaines et des conduits • Jointoyer • Assurer la qualité 	
EAC 4	6	<ul style="list-style-type: none"> • Règles, réglementations, normes / • Connaissance des matériaux / • Outillages / • Terminologie en rapport avec : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les planchers ➤ les fonctions d'une maçonnerie composite ➤ l'isolation ➤ la ventilation ➤ le pliage de la membrane d'étanchéité 	<ul style="list-style-type: none"> • Métré • Traçage d'arcs • Lectures et créations de plans 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité et à l'hygiène • Participer à l'installation de chantier • Participer à l'organisation du poste de travail • Exécuter les fondations superficielles • Réaliser des égouttages, des réseaux d'évacuation des eaux • Exécuter des maçonneries • Poser des éléments préfabriqués • Exécuter des travaux d'étanchéité • Exécuter des travaux d'isolation thermique • Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres • Jointoyer • Assurer la qualité 	

Niveau: 5ème

Classement : P

Section : Ouvrier qualifié CGO

Intitulé : Planter et exécuter des maçonneries enterrées avec dispositif d'évacuation des eaux usées et de ventilation.

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EACi 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

Fonction 1 : Veiller à la sécurité et à l'hygiène : toutes les CM sauf 1.1.6 / 1.1.7 / 1.2.7

Fonction 2 : Participer à l'installation de chantier : 2.1.1 / 2.1.3

Fonction 3 : Participer à l'organisation du poste de travail : toutes les CM

Fonction 4 : Exécuter le terrassement : toutes les CM

Fonction 5 : Exécuter les fondations superficielles : toutes les CM

Fonction 6 : Réaliser des égouttages, des réseaux d'évacuation des eaux : toutes les CM

Fonction 7 : Exécuter des maçonneries : 7.1 / 7.2 / 7.4 / 7.7.1

Fonction 8 : Poser des éléments préfabriqués : 8.2

Fonction 10 : Exécuter des travaux d'étanchéité : 10.1

Fonction 19 : Jointoyer : toutes les CM

Fonction 22 : Assurer la qualité : toutes les CM

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Dans le cadre de la construction d'une habitation unifamiliale, vous devez réaliser, sur base du dossier d'exécution, la partie enterrée de l'ouvrage en assurant le placement correct des étanchéités, évacuations et fourreaux divers.

3. Invariants :

L'exercice comprend :

- l'utilisation d'un plan réalisé et analysé en classe
- La préparation du mortier et du béton
- le placement des étanchéités
- l'intégration d'un dispositif d'évacuation
- une simulation de semelle permettant d'établir le niveau d'arasement
- le cimentage
- la justification de son travail

4. Paramètres (variables) :

- les dimensions de l'ouvrage et des éléments qui y sont intégrés
- les déplacements de terre : déblais, remblais

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun

6. Consignes

➤ **Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect du code de bien-être au travail et conformément aux règles de l'art, implanter et exécuter, selon les consignes et le plan, des maçonneries enterrées avec dispositif d'évacuation des eaux usées et de ventilation.

En particulier :

- respecter les règles de sécurité, d'hygiène, et de protection des personnes et de l'environnement (tri et évacuation des déchets) ;
- respecter les consignes organisationnelles (ex.: implantation de l'ouvrage) transmises par le professeur ;
- établir une méthode de travail logique ;
- respecter le temps imparti ;
- approcher des tolérances et des normes ;
- démonter l'ouvrage, récupérer et stocker les matériaux et nettoyer les lieux.

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Travailler seul(e)

➤ **Temps accordé pour la réalisation du travail**

A déterminer sur base du chantier → environ 3 X le temps d'un professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : Pratique professionnelle

Section : Ouvrier qualifié CGO

Classement : P

Niveau : 5ème

Intitulé : Implanter et exécuter des maçonneries enterrées avec dispositif d'évacuation des eaux usées et de ventilation.

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EACi 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement de protection individuel est porté Le poste de travail est organisé de façon ergonomique 	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux, l'outillage et le matériel sont nettoyés, les matériaux sont stockés et les déchets sont triés et évacués 	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Le plan est respecté Les consignes orales sont respectées 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les normes, règles et réglementations sont respectées La méthode de travail respecte la chronologie des différentes étapes de réalisation Les arguments sont pertinents Les savoirs nécessaires sont mobilisés Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> l'implantation de l'ouvrage est respectée les matériaux sont mis en œuvre conformément à leurs caractéristiques (bloc, brique, isolant, ...) les tolérances sont vérifiées: verticalité, horizontalité, planéité la consistance du mortier/du béton est en rapport avec le travail à réaliser 	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation :		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau: 5^{ème}

Classement : P

Section : Ouvrier qualifié CGO

Intitulé : Implanter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie.

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EACi 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

<p>Fonction 1 : Veiller à la sécurité et à l'hygiène : toutes les CM</p> <p>Fonction 2 : Participer à l'installation de chantier : 2.1.1 / 2.2.3 / 2.2.4 / 2.5</p> <p>Fonction 3 : Participer à l'organisation du poste de travail : toutes les CM</p> <p>Fonction 7 : Exécuter des maçonneries : 7.1 / 7.2 / 7.5 / 7.7.2</p> <p>Fonction 8 : Poser des éléments préfabriqués : 8.1 / 8.2</p> <p>Fonction 10 : Exécuter des travaux d'étanchéité : 10.2</p> <p>Fonction 12 : Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres : toutes les CM</p> <p>Fonction 19 : Jointoyer : toutes les CM</p> <p>Fonction 22 : Assurer la qualité : toutes les CM</p>

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Dans le cadre de la construction d'un garage, un particulier vous contacte pour exécuter les maçonneries en élévation au départ d'une dalle existante. Il dispose du permis d'urbanisme qu'il met à votre disposition.

3. Invariants :

L'exercice comprend :

- l'utilisation d'un plan
- la fabrication du mortier / du béton
- le placement des étanchéités
- le placement de petits éléments préfabriqués (un linteau, un seuil)
- la réalisation d'une voûte plate en briques
- la justification de son travail

4. Paramètres (variables) :

- les dimensions de l'ouverture (mais n'excédant pas 1 mètre)

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun

6. Consignes

➤ **Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect du code de bien-être au travail et conformément aux règles de l'art, implanter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie.

En particulier :

- respecter les règles de sécurité, d'hygiène, et de protection des personnes et de l'environnement (tri et évacuation des déchets) ;
- respecter les consignes organisationnelles (ex.: implantation de l'ouvrage) transmises par le professeur ;
- établir une méthode de travail logique ;
- respecter le temps imparti ;
- approcher les tolérances et les normes ;
- démonter l'ouvrage, récupérer et stocker les matériaux, et nettoyer les lieux.

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Travailler seul(e)

➤ **Temps accordé pour la réalisation du travail**

A déterminer en fonction du chantier → 3 X le temps d'un professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : Pratique professionnelle

Section : Ouvrier qualifié CGO

Classement : P

Niveau: 5ème

Intitulé : Planter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie.

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EACi 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement de protection individuel est porté Le poste de travail est organisé de façon ergonomique 	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux, l'outillage et le matériel sont nettoyés, les matériaux sont stockés et les déchets sont triés et évacués 	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Le plan est respecté Les consignes orales sont respectées 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les normes, règles et réglementations sont respectées La méthode de travail respecte la chronologie des différentes étapes de réalisation Les arguments sont pertinents L'ouvrage est soigné Les savoirs nécessaires sont mobilisés Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient : <ul style="list-style-type: none"> l'implantation de l'ouvrage est respectée les matériaux sont mis en œuvre conformément à leurs caractéristiques (bloc, brique, isolant, ...) les tolérances sont approchées : verticalité (fil à plomb), horizontalité, planéité la consistance du mortier/du béton est en rapport avec le travail à réaliser 	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation :		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau: 5ème

Classement : P

Section : Ouvrier qualifié CGO

Intitulé : Planter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie sur fondations et aménagement d'abords.

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

<p>Fonction 1 : Veiller à la sécurité et à l'hygiène : toutes les CM</p> <p>Fonction 2 : Participer à l'installation de chantier : 2.1.1 / 2.1.3 / 2.2 / 2.4 / 2.5</p> <p>Fonction 3 : Participer à l'organisation du poste de travail : toutes les CM</p> <p>Fonction 4 : Exécuter le terrassement : toutes les CM</p> <p>Fonction 5 : Exécuter les fondations superficielles : toutes les CM</p> <p>Fonction 7 : Exécuter des maçonneries : 7.1 / 7.2 / 7.5 / 7.6 / 7.7</p> <p>Fonction 8 : Poser des éléments préfabriqués : 8.1 / 8.2 / 8.3</p> <p>Fonction 9 : Aménager les abords extérieurs : toutes les CM</p> <p>Fonction 10 : Exécuter des travaux d'étanchéité : toutes les CM</p> <p>Fonction 12 : Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres : toutes les CM</p> <p>Fonction 19 : Jointoyer : toutes les CM</p> <p>Fonction 22 : Assurer la qualité : toutes les CM</p>
--

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle :

Dans le cadre de la construction d'un pavillon plain pied, vous devez, sur base du dossier d'exécution, réaliser le gros œuvre non fermé et prévoir un chemin d'accès carrossable.

3. Invariants :

L'exercice comprend :

- le plan à interpréter
- la fabrication du mortier / du béton
- le placement des étanchéités
- un dispositif de ventilation
- un dispositif d'évacuation des eaux usées
- une simulation de semelle permettant d'établir le niveau d'arasement
- la pose de petits éléments préfabriqués : un seuil, un linteau
- la justification du travail

4. Paramètres (variables) :

- les dimensions de l'ouvrage et des éléments qui y sont intégrés
- un placement de fourreaux
- les déplacements de terre : déblais, remblais

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun

6. Consignes

➤ **Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect du code de bien-être au travail et conformément aux règles de l'art, implanter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie sur fondations et aménagement d'abords.

En particulier :

- établir une méthode de travail logique ;
- respecter les consignes organisationnelles (ex : implantation de l'ouvrage) transmises par le professeur ;
- respecter le temps imparti ;
- respecter les tolérances et les normes ;
- démonter l'ouvrage, récupérer et stocker les matériaux et nettoyer les lieux.

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Travailler seul(e)

➤ **Temps accordé pour la réalisation du travail**

A déterminer en fonction du chantier → 3 X le temps d'un professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : Pratique professionnelle

Section : Ouvrier qualifié CGO

Classement : P

Niveau : 5ème

Intitulé : Implanter et exécuter, selon le plan, une maçonnerie en élévation type mur creux avec baie sur fondations et aménagement d'abords.

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement de protection individuel est porté Le poste de travail est organisé de façon ergonomique 	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux, l'outillage et le matériel sont nettoyés, les matériaux sont stockés et les déchets sont triés et évacués 	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions écrites sont respectées Les consignes orales sont respectées (supérieur, chef d'équipe) 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les normes, règles et réglementations sont respectées La méthode de travail respecte la chronologie des différentes étapes de réalisation Les arguments sont pertinents L'ouvrage est soigné Le travail respecte les règles de l'art Les savoirs nécessaires sont mobilisés Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient : <ul style="list-style-type: none"> l'implantation de l'ouvrage est respectée les matériaux sont mis en œuvre conformément à leurs caractéristiques (bloc, brique, isolant, ...) les tolérances sont respectées : verticalité (fil à plomb), horizontalité, planéité la consistance du mortier/du béton est en rapport avec le travail à réaliser Les compétences exercées lors d'éventuels stages et liées à l'EAC sont maîtrisées 	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation :		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6ème

Classement : P

Section : Ouvrier qualifié CGO

Intitulé : Planter et exécuter, selon le plan et le bordereau, le coffrage et le ferrailage d'un arrière linteau intégré dans une maçonnerie.

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

<p>Fonction 1 : Veiller à la sécurité et à l'hygiène : toutes les CM</p> <p>Fonction 2 : Participer à l'installation de chantier : toutes les CM (*)</p> <p>Fonction 3 : Participer à l'organisation du poste de travail : toutes les CM</p> <p>Fonction 7 : Exécuter des maçonneries : 7.1 / 7.2 / 7.4 / 7.5 / 7.6 / 7.7.2 / 7.9</p> <p>Fonction 8 : Poser des éléments préfabriqués : 8.2 / 8.3 / 8.4 / 8.5 / 8.8</p> <p>Fonction 10 : Exécuter des travaux d'étanchéité : 10.2</p> <p>Fonction 12 : Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres : toutes les CM</p> <p>Fonction 13 : Utiliser et placer des étaitements : toutes les CM</p> <p>Fonction 15 : Coffrer : toutes les CM</p> <p>Fonction 16 : Ferrailer : toutes les CM</p> <p>Fonction 17 : Bétonner : toutes les CM</p> <p>Fonction 19 : Jointoyer : toutes les CM</p> <p>Fonction 22 : Assurer la qualité : toutes les CM</p>

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Dans le cadre de l'aménagement d'un espace polyvalent, vous devez, sur base du dossier d'exécution, exécuter une série de murs séparatifs avec ouverture permettant la communication entre ces différents locaux.

3. Invariants :

- interpréter le plan et le plan de détails
- exploiter le bordereau
- coffrer
- ferrailer
- préparer, couler et mettre en place le béton
- poser l'isolation thermique
- justifier l'ouvrage

4. Paramètres (variables) :

- les dimensions de l'ouvrage et des éléments qui y sont intégrés
- la technique de coffrage : isolant en coffrage perdu ou coffrage traditionnel

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun

6. Consignes :

➤ **Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect du code de bien-être au travail et conformément aux règles de l'art, implanter et exécuter selon le plan et le bordereau, le coffrage et le ferrailage d'un arrière linteau intégré dans une maçonnerie.

En particulier :

- respecter les règles de sécurité, d'hygiène, et de protection des personnes et de l'environnement (tri et évacuation des déchets) ;
- respecter les consignes organisationnelles (ex.: implantation de l'ouvrage) transmises par le professeur ;
- établir une méthode de travail logique ;
- respecter le temps imparti ;
- respecter les tolérances et les normes ;
- démonter l'ouvrage, récupérer et stocker les matériaux, et nettoyer les lieux.

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Travailler seul(e).

➤ **Temps accordé pour la réalisation du travail**

A déterminer en fonction du chantier → 3 X le temps d'un professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : Pratique professionnelle

Section : Ouvrier qualifié CGO

Classement : P

Niveau: 6ème

Intitulé : Implanter et exécuter, selon le plan et le bordereau, le coffrage et le ferrailage d'un arrière linteau intégré dans une maçonnerie.

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement de protection individuel est porté Le poste de travail est organisé de façon ergonomique 	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux, l'outillage et le matériel sont nettoyés, les matériaux sont stockés et les déchets sont triés et évacués 	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions écrites sont respectées (plan, cahier des charges, notices des fabricants,) Les consignes orales sont respectées (supérieur, chef d'équipe) 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les normes, règles et réglementations sont respectées La méthode de travail respecte la chronologie des différentes étapes de réalisation Les arguments sont pertinents L'ouvrage est soigné Le travail respecte les règles de l'art Les savoirs nécessaires sont mobilisés et, en particulier, l'outillage est choisi adéquatement Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient : <ul style="list-style-type: none"> l'implantation de l'ouvrage est respectée les matériaux sont mis en œuvre conformément à leurs caractéristiques (bloc, brique, isolant, ...) les tolérances sont respectées : verticalité (fil à plomb), horizontalité, planéité la consistance du béton est en rapport avec le travail à réaliser 	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation :		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6ème

Classement : P

Section : Ouvrier qualifié CGO

Intitulé : Planter et exécuter, selon le plan, un conduit intégré dans un pignon

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

<p>Fonction 1 : Veiller à la sécurité et à l'hygiène : toutes les CM</p> <p>Fonction 2 : Participer à l'installation de chantier : toutes les CM</p> <p>Fonction 3 : Participer à l'organisation du poste de travail : toutes les CM</p> <p>Fonction 7 : Exécuter des maçonneries : 7.1 / 7.2 / 7.3 / 7.4 / 7.5 / 7.6 / 7.7.2</p> <p>Fonction 8 : Poser des éléments préfabriqués : 8.1 / 8.2 / 8.3 / 8.4 / 8.5 / 8.8</p> <p>Fonction 11 : Exécuter des travaux d'isolation thermique : toutes les CM</p> <p>Fonction 12 : Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres : toutes les CM</p> <p>Fonction 13 : Utiliser et placer des étaitements : toutes les CM</p> <p>Fonction 14 : Réaliser des gaines et des conduits : toutes les CM</p> <p>Fonction 19 : Jointoyer : toutes les CM</p> <p>Fonction 22 : Assurer la qualité : toutes les CM</p>
--

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous prenez en charge la réalisation complète d'un ouvrage simple type annexe à deux versants depuis l'étude des plans jusqu'à l'achèvement du gros œuvre non fermé.

3. Invariants :

- le plan à interpréter
- un extrait du cahier des charges s'y rapportant
- la réalisation d'un pignon
- la réalisation d'une partie d'un conduit de fumée avec sa souche
- les découpes
- la justification du travail

4. Paramètres (variables) :

- les dimensions de l'ouvrage
- l'inclinaison du pignon
- l'adéquation entre le plan et le cahier des charges
- les prescriptions techniques de fabricants

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Les mesures nécessaires aux découpes

6. Consignes

➤ **Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect du code de bien-être au travail et conformément aux règles de l'art, implanter et exécuter, selon le plan, un conduit intégré dans un pignon.

En particulier :

- respecter les consignes organisationnelles (ex.: implantation de l'ouvrage) transmises par le professeur;
- respecter le temps imparti ;
- démonter l'ouvrage, récupérer et stocker les matériaux, et nettoyer les lieux.

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Travailler seul(e)

➤ **Temps accordé pour la réalisation du travail**

A déterminer en fonction du chantier → 2 X le temps d'un professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : Pratique professionnelle

Section : Ouvrier qualifié CGO

Classement : P

Niveau: 6ème

Intitulé : Planter et exécuter, selon le plan, un conduit intégré dans un pignon

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 3

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement de protection individuel est porté Le poste de travail est organisé de façon ergonomique 	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux, l'outillage et le matériel sont nettoyés, les matériaux sont stockés et les déchets sont triés et évacués 	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Le cahier des charges et le plan sont respectés Les consignes orales sont respectées (supérieur, chef d'équipe) 	NA / A
Mener une recherche observer / mesurer	<ul style="list-style-type: none"> Les données manquantes sont récoltées 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les normes, règles et réglementations sont respectées La méthode de travail respecte la chronologie des différentes étapes de réalisation L'ouvrage est soigné Les arguments sont pertinents Le travail respecte les règles de l'art Les savoirs nécessaires sont mobilisés Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient : <ul style="list-style-type: none"> l'implantation de l'ouvrage est respectée les matériaux sont mis en œuvre conformément à leurs caractéristiques (bloc, brique, isolant, ...) les tolérances sont respectées : verticalité (fil à plomb), horizontalité, planéité la consistance du mortier/du béton est en rapport avec le travail à réaliser Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées 	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation :		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6ème

Classement : P

Section : Ouvrier qualifié CGO

Intitulé : Planter et exécuter une maçonnerie composite en élévation avec baie sur fondations avec retour en angle droit et simulation d'un vide technique.

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 4

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

<p>Fonction 1 : Veiller à la sécurité et à l'hygiène : toutes les CM</p> <p>Fonction 2 : Participer à l'installation de chantier : 2.1.1 / 2.1.3 / 2.2</p> <p>Fonction 3 : Participer à l'organisation du poste de travail : toutes les CM</p> <p>Fonction 5 : Exécuter les fondations superficielles : toutes les CM</p> <p>Fonction 6 : Réaliser des égouttages, des réseaux d'évacuation des eaux : toutes les CM</p> <p>Fonction 7 : Exécuter des maçonneries : 7.1 / 7.2 / 7.5 / 7.7 / 7.9</p> <p>Fonction 8 : Poser des éléments préfabriqués : 8.1 / 8.2 / 8.3 / 8.5 / 8.6.5</p> <p>Fonction 10 : Exécuter des travaux d'étanchéité : toutes les CM</p> <p>Fonction 11 : Exécuter des travaux d'isolation thermique : toutes les CM</p> <p>Fonction 12 : Installer des échafaudages, des tréteaux et des cadres : toutes les CM</p> <p>Fonction 19 : Jointoyer : toutes les CM</p> <p>Fonction 22 : Assurer la qualité : toutes les CM</p>

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous intégrez un chantier qui vient de débiter. Il s'agit d'une habitation unifamiliale établie sur un vide technique.

3. Invariants :

- le plan à interpréter
- un extrait du cahier des charges s'y rapportant
- la réalisation d'une voûte cintrée
- la pose d'isolant
- la simulation d'un vide technique
- l'amorce d'un plancher
- la pose de ventilation
- la justification du travail

4. Paramètres (variables) :

- les dimensions de l'ouvrage et les éléments qui y sont intégrés
- l'adéquation entre le plan et le cahier des charges
- les prescriptions techniques de fabricants

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun

6. Consignes

➤ **Tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Dans le respect du code de bien-être au travail et conformément aux règles de l'art, implanter et exécuter, selon les consignes, une maçonnerie composite en élévation avec baie sur fondations avec retour en angle droit et simulation d'un vide technique.

En particulier :

- respecter le temps imparti;
- démonter l'ouvrage, récupérer et stocker les matériaux.

➤ **Contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis :**

Travailler seul(e)

➤ **Temps accordé pour la réalisation du travail**

A déterminer en fonction du chantier → 2 X le temps d'un professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : Pratique professionnelle

Section : Ouvrier qualifié CGO

Classement : P

Niveau : 6ème

Intitulé : Implanter et exécuter une maçonnerie composite en élévation avec baie sur fondations avec retour en angle droit et simulation d'un vide technique.

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 4

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	<ul style="list-style-type: none"> L'équipement de protection individuel est porté Le poste de travail est organisé de façon ergonomique 	NA / A
Respecter son environnement	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux, l'outillage et le matériel sont nettoyés, les matériaux sont stockés et les déchets sont triés et évacués 	NA / A
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions écrites sont respectées (plan, cahier des charges, notices des fabricants, ...) Les consignes orales sont respectées (supérieur, chef d'équipe) 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Les normes, règles et réglementations sont respectées La méthode de travail respecte la chronologie des différentes étapes de réalisation L'ouvrage est soigné Les arguments sont pertinents Le travail respecte les règles de l'art Les savoirs nécessaires sont mobilisés Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient : <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation de l'ouvrage est respectée - les matériaux sont mis en œuvre conformément à leurs caractéristiques (bloc, brique, isolant, ...) - les tolérances sont respectées: verticalité (fil à plomb), horizontalité, planéité - La consistance du mortier/du béton est en rapport avec le travail à réaliser Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées 	NA / A
Communiquer Lisibilité et soin	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation :		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction